

Rapport Social Unique (RSU)

2024

- Réf réglementaire : décret n° 2020-1493 du 30 novembre 2020 relatif à la base de données sociales (BDS) et au RSU dans la FP / Précédemment : bilan social annuel
- La base de données sociale comporte des données portant sur une série de 10 thèmes et 171 indicateurs
 - L'emploi
 - Le recrutement
 - Le parcours professionnel
 - La formation
 - La rémunération
 - La santé et sécurité au travail
 - L'organisation du travail et le temps de travail
 - L'action sociale
 - Le dialogue social
 - La discipline
- Pas de données nominatives
- Objectifs :
 - L'identification des enjeux stratégiques à court terme
 - L'efficience du pilotage des lignes directrices de gestion (LDG)
 - La politique des ressources humaines
- 1er RSU : Réalisé en 2024 pour étude année 2023 – Présenté au CSE du 20 mars 2025
- 2ème RSU : Réalisé en 2025 pour étude année 2024 – Présenté au CSE du 18 décembre 2025



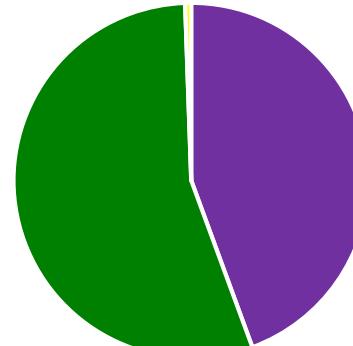
L'emploi

Filière médicale / non médicale Effectifs en ETP annuel 2024



■ Personnel médical ■ Personnel non médical

Contractuels - types de contrat Effectifs en ETP au 31/12/2024

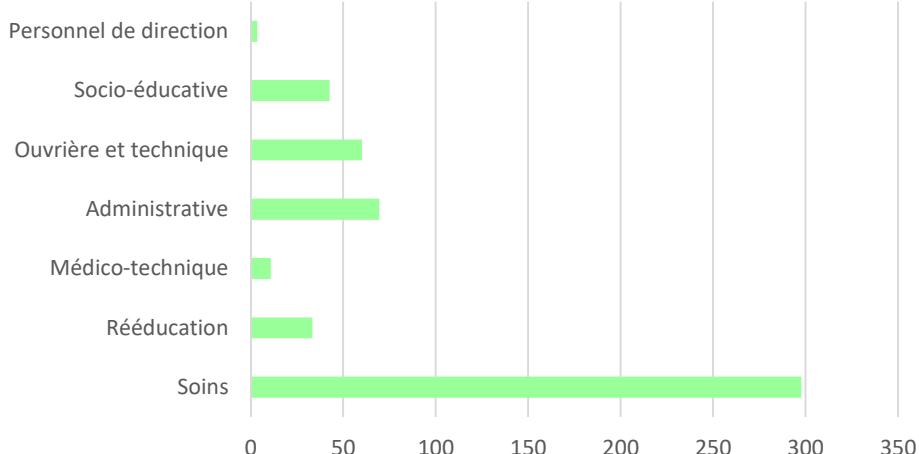


■ CDI ■ CDD ■ Contrat apprentissage

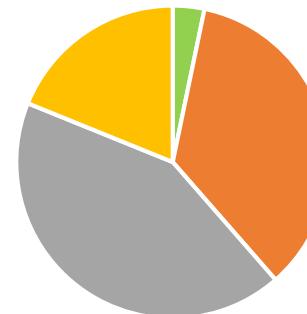
Rappel :

ETP : Nb d'agents équivalent temps plein pondéré par les quotités de travail – prise en compte entrée / sorties

Effectifs en ETP annuel 2024



Effectifs par âge / Effectifs en ETP annuel 2024



■ < 25 ans ■ 25-40 ans ■ 41-55 ans ■ > 55 ans

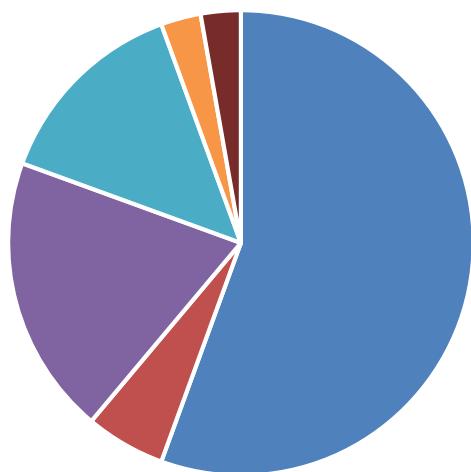
Quelques éléments complémentaires et d'analyse par rapport à l'emploi : évolution 2023-2024

- Rappel année 2023 : fermeture des Voirons (1er octobre 2023) et des Rives du Léman (1er mai 2023) : bouleversement significatif, cela a entraîné des transferts de personnel, des réorganisations de services et une baisse des effectifs (ETP au 31/12/23 : 629,55 dont 590,75 personnel non médical ; ETP au 31/12/24 615,14 dont 571,20 personnel non médical) légère baisse liée au turnover
- Tranches d'âge toujours stable : la majorité du personnel se situe entre 25 et 55 ans avec une moyenne d'âge de 45 ans
- Féminisation des équipes soignantes – tendance observée dans les établissements de santé
- Nombre de CDD transformés en CDI :
En 2023 : 48
En 2024 : 25
- Stagiaires : 221 stagiaires tout confondu en 2023
207 en 2024 ce qui montre que l'EPSM essaie d'attirer de nouveaux professionnels
- Recrutement de contractuel sur emploi permanent : 82 en 2023 dont 80 personnel non médical
82 en 2024 dont 66 personnel non médical

Le recrutement

En 2023 56 agents contractuels ont été recrutés sur des emplois non permanents et 36 en 2024.

Filière des 36 agents contractuels recrutés sur emploi non permanent



- Soins
- Rééducation
- Médico-technique
- Administrative
- Ouvrière et technique
- Socio-éducative
- Personnels de direction
- Psychologues
- Sages-femmes

Le parcours professionnel

Nombre d'agents promus (13) par corps – 2023

	25-40 ans	41-55 ans	> 55 ans
AMA			2
Adjoint adm			1
ASH	1	1	
AS			2
Assistants socio-éduc			2
Psychologues			2
Personnels ouvriers		1	1

Nombre d'agents promus (11) par corps – 2024

	25-40 ans	41-55 ans	> 55 ans
Attachée adm			1
Adjoint adm	1		1
ASH	1		
AS			1
Assistants socio-éduc			1 1
Psychologues			1
TSH			1
Personnels ouvriers	2		

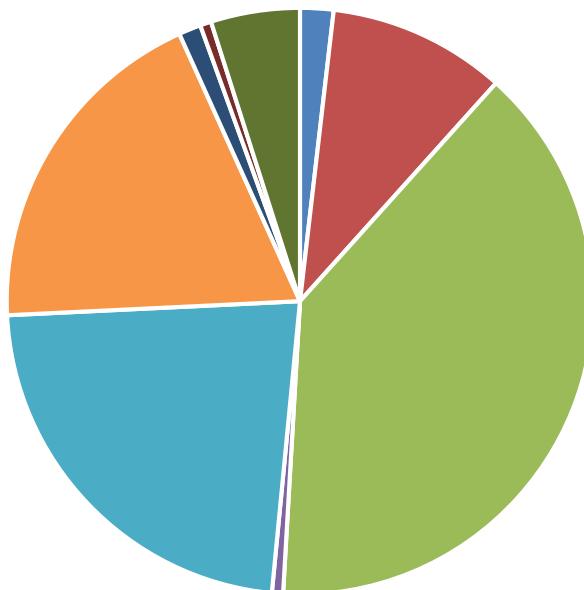
Le parcours professionnel

En 2023 187 agents dont 6 médecins et 113 soignants ont quitté leurs fonctions

En 2024 173 agents dont 10 médecins et 93 soignants ont quitté leurs fonctions

On note un turn-over toujours très important de l'ordre de 28%

Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions en 2024 selon le motif de départ



■ Abandon de poste

■ Détachement

■ Fin de détachement

■ Affectation dans une autre administration ■ Demission

■ Disponibilité

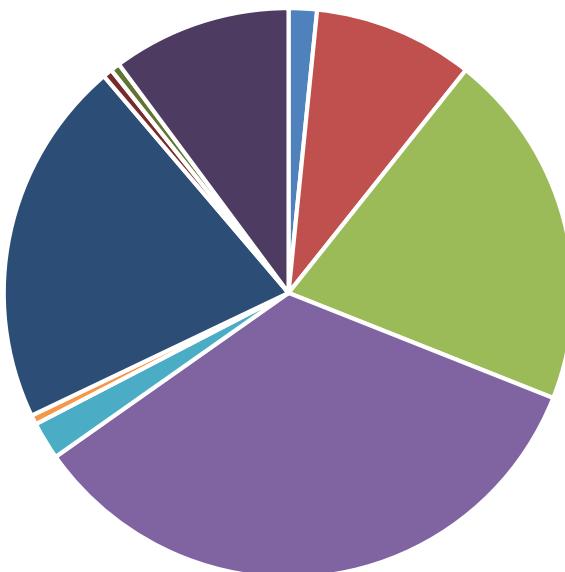
■ Licenciement

■ Fin de contrat

■ Retraite

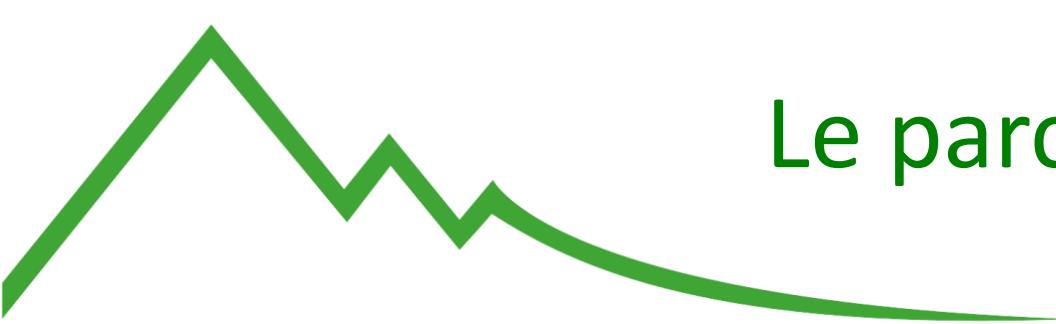
Le parcours professionnel

Nombre d'agents ayant quitté leurs fonctions en 2023 selon le motif de départ



- Abandon de poste
- Départ volontaire
- Fin de contrat
- Retraite

- Affectation dans une autre administration
- Détachement
- Fin de détachement
- Démission
- Révocation
- Décès



Le parcours professionnel

- En 2023, il y a eu 125 postes publiés tous métiers confondus, l'EPSM a reçu 1083 candidatures. A noter certaines publications de postes notamment pour les ASH ont reçu beaucoup de candidatures et d'autres publications ont reçu très peu de candidatures.

 - En 2024, il y a eu 205 postes publiés l'EPSM a reçu 1235 candidatures tous métiers confondus. En ce qui concerne le nombre de poste n'ayant pas reçu de candidatures : il y en a 11 pour le personnel médical et 3 pour le personnel non médical.
- 

La formation

Le nombre de jours de formation en 2023 :

74 pour le personnel médical

2500 pour le personnel non médical

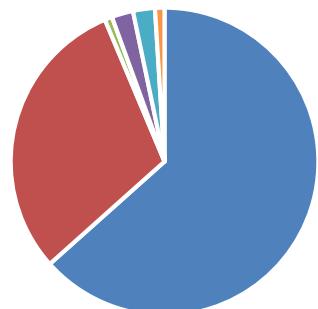
Le nombre de jours de formation en 2024 :

33 pour le personnel médical

2707 pour le personnel non médical

Rémunérations

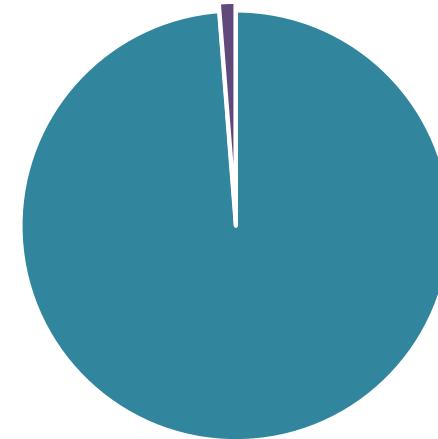
Rémunérations annuelles brut versées en 2024 sur emplois permanents (CDI et agents titulaires) pour le PNM



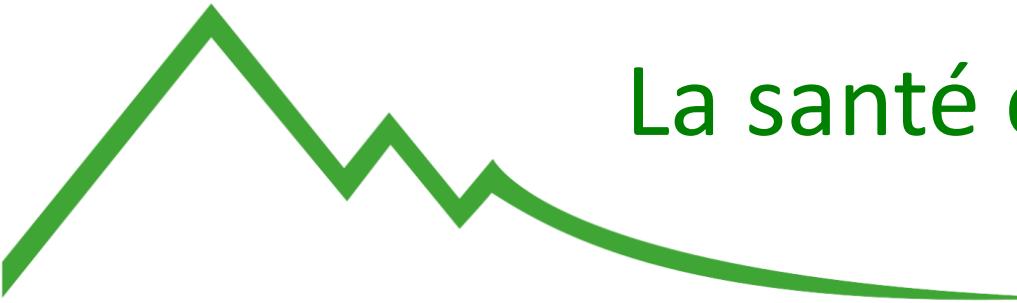
- Dont rémunérations
- Dont NBI prime de sujexion
- Dont indemnité de résidence

- Dont Prime et indemnités
- Dont heures supplémentaires
- Dont supplément familial de traitement

Rémunérations annuelles brut versées en 2024 sur emplois non permanents (CDD) pour le PNM



- Dont rémunérations
- Dont heures supplémentaires



La santé et sécurité au travail

Absence de médecine du travail (agents orientés vers des médecins agréés en cas de nécessité)

Quelques chiffres :

En 2023 : 26 accidents du travail reconnus, 1 maladie professionnelle reconnue

En 2024 : 32 accidents du travail reconnus

En 2023 : 34 bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique ; répartis comme suit :

27 femmes vs 7 hommes

21 agents issus de la tranche d'âge 41-55 ans

22 personnels de la filière soins

En 2024 : 24 bénéficiaires d'un temps partiel thérapeutique ; répartit comme suit :

20 femmes vs 4 hommes

11 agents de plus de 55 ans

11 personnels de la filière soins

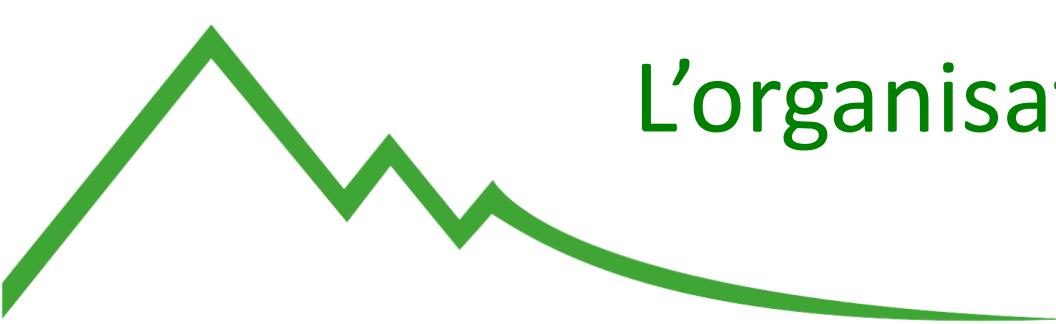


L'organisation du travail et le temps de travail

Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2023 exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail : 80

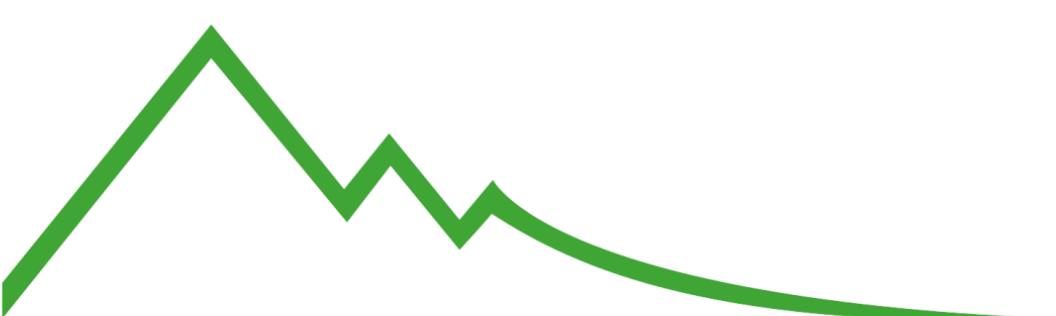
Nombre d'agents en fonction au 31 décembre 2024 exerçant leurs fonctions dans le cadre du télétravail : 88





L'organisation du travail et le temps de travail

- En 2024 taux d'absentéisme pour le personnel non médical :
 - 7,85% absence pour motif médical
 - 1,35% absence pour motif non médical (maternité, paternité, adoption)
 - Pour le personnel médical
 - 2% absence pour motif médical
 - 1,36% absence pour motif non médical
- 



Le dialogue social

Nombre de réunions des instances au cours de l'année 2023 :

Comité social d'établissement (CSE) : 4

Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT) : 4

Nombre de réunions des instances au cours de l'année 2024 :

Comité social d'établissement (CSE) : 5 dont 1 CSE exceptionnel

Formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (F3SCT) : 4

La discipline

**2 sanctions prononcées en 2024 : 1 blâme et 1 révocation
1 homme et 1 femme**

FIN